



COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE

Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

EXERCICE : 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire général

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert Tsiranana
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.гe

Siret
40900277100015

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Table des matières

I – PREAMBULE	3
II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITE	3
II.1 Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table	5
II.2 Les rapports avec l'environnement	5
II.2.1 – Les partenaires institutionnels	5
II.2.2 – Les clubs, rouages essentiels	6
II.3 Pôle 1 - Déroulement des activités et gestion sportives	6
II.3.1 – Les compétitions traditionnelles	7
II.3.2 – La participation aux championnats de France 2021	10
II.3.3 – La commission sportive régionale (CSR)	10
II.3.4 – La commission régionale d'arbitrage (CRA)	11
II.3.5 – Les sorties externes pour les sélections	11
II.3.6 – Les stages de jeunes à la Réunion	12
II.3.7 – Les regroupements de jeunes à la Réunion	13
II.3.8 – La formation	13
II.4 Pôle 2 - Le développement de l'activité	14
II.4.1 – Les groupements sportifs (les clubs)	14
<i>II.4.1.1 – Le nombre d'associations</i>	<i>14</i>
II.4.2 – La LRTT et les licenciés	14
<i>II.4.2.1 – Évolution du nombre de licenciés</i>	<i>14</i>
II.4.3 – Le conseiller-entraîneur de Ligue	16
II.4.4 – Le matériel de Ligue	17
II.5 Pôle 3 - les actions de promotion	17

II.5.1 – La promotion dans les écoles	17
II.5.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et au lycée	17
II.5.3 – La promotion et le développement des clubs	18
II.5.3.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en petits matériel, tables, marqueurs.....	18
II.5.3.2 – L'aide à la gestion sportive	18
II.5.3.3 – Les charges administratives	18
II.5.3.3 – Les clubs labellisés	19
II.5.4 – Handi-ping, handisport.....	19
II.5.5 – Ping au Féminin, Sport Santé.....	19
II.5.6 – Une instance qui distingue les serveurs du ping.....	20
II.6 Pôle 4 - la gestion administrative et financière	20
II.6.1 – L'outil SPID V2.....	20
II.6.2 – Le Conseil de Ligue	21
II.6.3 – Le Bureau de Ligue	21
II.6.4 – Une communication qui se veut transparente à un premier niveau.....	22
II.6.5 – Des instances au service des licenciés	22
II.6.6 – La partie financière	22
II.7 La communication de Ligue (Texte de Jessie VERBAR, en charge de la commission)	23
II.7.1 – Le site Web : lrtt.re.....	23
II.7.2 – La page Facebook de la Ligue	23
II.7.3 – La presse écrite, les médias télévision et radio	24
II.7.4 – De la Ligue vers les licenciés	24
III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS	25
III.1 La gestion sportive	25
III.1.1 – La formation sportive	25
III.1.1.1 – Pour les jeunes	25
III.1.1.2 – Pour les adultes	26
III.1.2 – La formation d'encadrants	26
III.1.3 – La formation de formateurs.....	26
III.1.4 – La compétition	27
III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel	27
III.1.4.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France »	27
III.1.4.3 – La compétition internationale	28
III.1.5 – L'équipement de Ligue	28
III.2 Le développement	28
III.2.1 – Le nombre de licenciés.....	29
III.2.2 – Le nombre de clubs	30
III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires	30
III.2.4 – La professionnalisation de nos actions.....	31
III.2.5 – L'aide matérielle aux associations	32
III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions	32
III.3 La promotion de l'activité	32

III.3.1 – Les associations scolaires	33
III.3.2 – La reconnaissance des acteurs du ping	33
III.3.3 – Les clubs labellisés	33
III.3.4 – La participation aux instances décisionnelles	34
III.3.5 – Les actions valorisées et médiatisées	34
III.3.6 – La communication.....	34
III.4 La gestion administrative et financière	35
III.4.1 – L’administratif.....	35
III.4.2 – Le financier, nos objectifs	36
IV – EN CONCLUSION	37

I – PREAMBULE

Nous venons de donner le clap de fin à une année civile 2021, qui, à l’instar de l’année 2020, n’a pas été bien enthousiasmante. Pour les institutions notamment, mais aussi et surtout pour l’ensemble de la population. Et dans cette dernière, des sportifs, des pratiquants, au milieu desquels tous les pongistes de l’île. Nous reviendrons au cours de ce compte-rendu sur les difficultés rencontrées, mais aussi sur des points beaucoup plus optimistes. A l’heure où nous écrivons ces lignes, la belle embellie de ces dernières semaines qui nous a permis de reprendre un rythme à peu près normal est quelque peu mise à mal.

Nous vous présentons cette année civile, à cheval sur les saisons sportives 2020/2021 et 2021/2022.

Traditionnellement maintenant, ce document se présente sous la forme de deux grands chapitres :

- Le compte-rendu moral et d’activité qui décrit toutes les réalisations de 2021, ainsi que leur évaluation,
- Les objectifs pour l’année civile 2022 (inclus dans les projets plus généraux pour la mandature 2021 / 2024).

II – COMPTE-RENDU MORAL ET D’ACTIVITE

Le compte-rendu moral et d’activité sera articulé autour de ce que nous avons appelé les 4 grands pôles de notre feuille de route, élaborée pour cette mandature ; pôles qui nous permettent de mettre en avant les 3 objectifs majeurs recherchés de notre action :

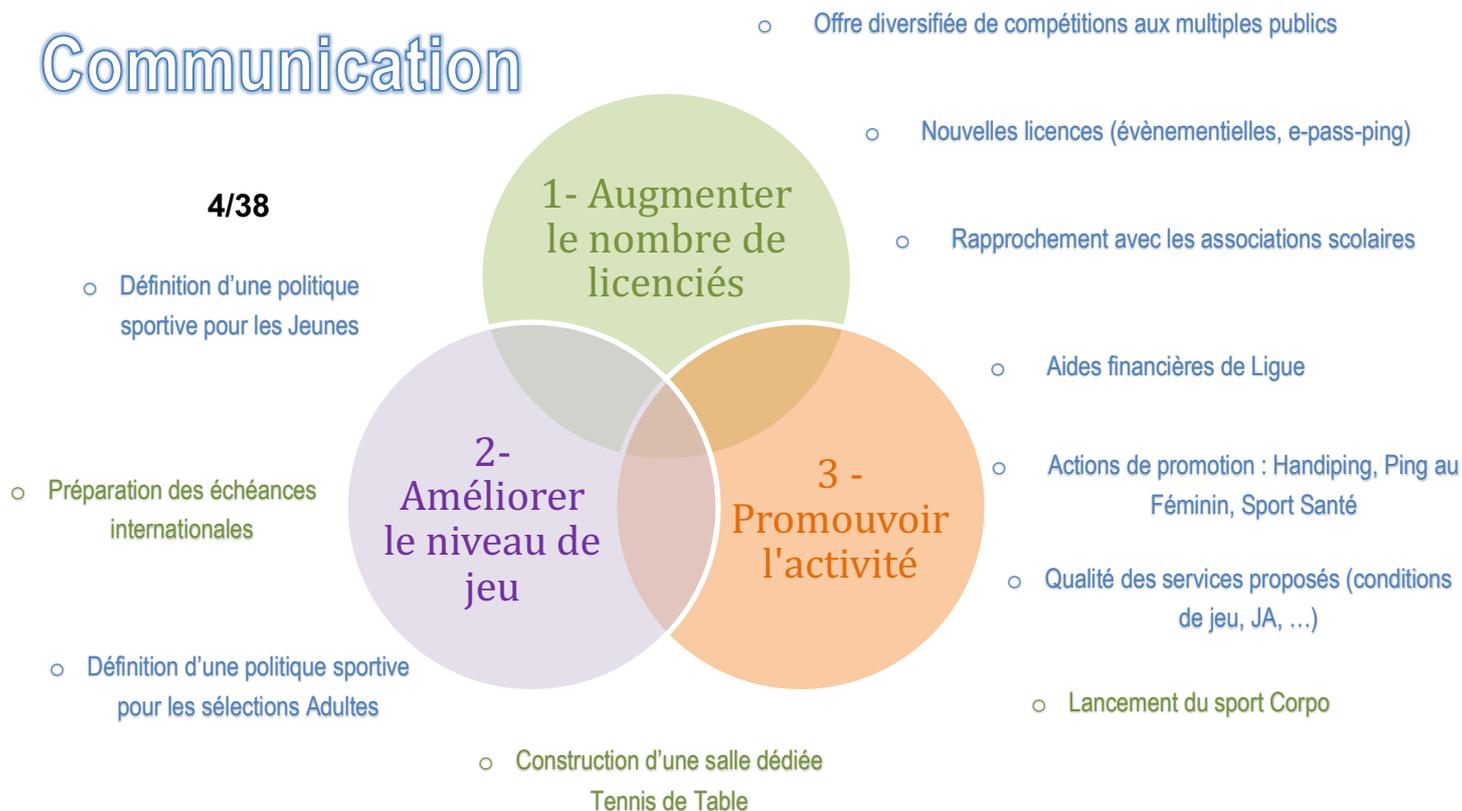
- 1) Augmenter le nombre de licenciés,
- 2) Améliorer le niveau de jeu,
- 3) Promouvoir l’activité.

Nous présentons de nouveau l’infographie que nous avons développée pour baliser notre développement sur cette mandature. De toutes petites modifications sont apportées, fonction en raison de de l’avancement de nos travaux et de nos objectifs.

DEVELOPPEMENT

Communication

4/38



Les trois axes :

1. Augmenter le nombre de licenciés ;

Après deux années amputées à 60 % (arrêt de l'activité), nous essayons dans un premier temps de juguler la perte de licenciés afin de revenir aux chiffres des années 2018/2019. Nous souhaiterions, lors de la saison 2022/2023, retrouver le nombre de licenciés enregistrés en 2017/2018. La dernière année de la mandature nous servirait alors pour dépasser la barre des 600 licenciés qui semble bien inaccessible aujourd'hui.

2. Améliorer le niveau de jeu ;

Il s'agit de proposer un cadre rigoureux d'entraînement (regroupements, stages) et un volant d'heures de jeu bien supérieurs à ce que la LRTT offre actuellement, hors du cadre des clubs. Nous étions bien partis en début d'année 2021 ; hélas il y a eu l'arrêt de l'activité à cause de la COVID. Puis en fin de cette même année, nous avons mis les bouchées doubles pour l'encadrement des jeunes.

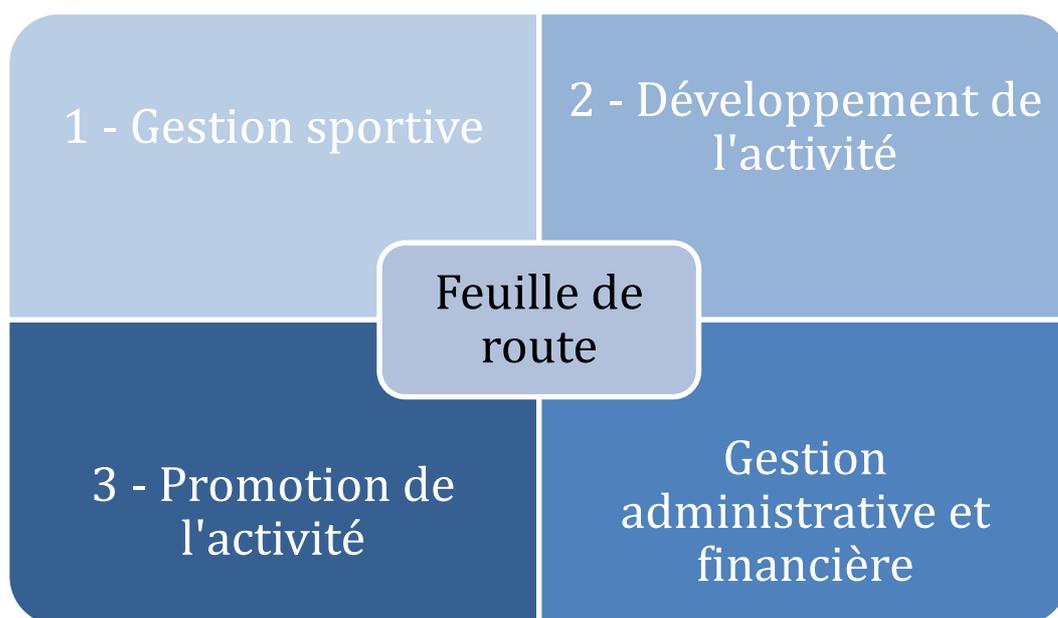
3. Promouvoir l'activité tennis de table.

La reconnaissance de notre sport passera par l'organisation d'actions d'envergure, autres que purement sportives, en partenariat avec différents organismes, mais aussi par une valorisation régulière et constante avec l'aide des différents médias à notre disposition.

La **communication** vis-à-vis des partenaires, du grand public et des licenciés joue un rôle essentiel et est donc appelée à « couvrir » l'ensemble de nos axes et objectifs.

La feuille de route quadri-annuelle se compose de 4 pôles principaux :

5/38



Avant de passer en revue les 4 pôles que nous avons définis, tout compte-rendu moral et d'activité se doit d'évoquer les valeurs de l'association. Il est tout aussi important de réserver une place à ses différents partenaires, qu'ils soient institutionnels ou directement affiliés (les clubs).

II.1 Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Nous nous contenterons de rappeler les statuts de la LRTT. Ils indiquent que : L'association dite « LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE », créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application de l'article 8 de ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service régional du Ministère chargé des Sports : ILE DE LA REUNION.

L'organisation, la coordination, le développement et le contrôle de la pratique du tennis de table sur le territoire sont cités en premier dans les textes régissant l'activité de la Ligue. De même, il est dans son champ d'action d'organiser les compétitions (championnats régionaux) toutes catégories, liées à cette pratique.

Nos statuts sont tournés vers l'aspect essentiellement sportif de l'activité ; véritable « cœur de métier » d'une Ligue sportive. Nous sommes maintenant amenés à penser différemment le rôle de notre association. Il ne se borne plus à une simple exploitation sportive de la discipline qui ne profiterait qu'à une catégorie bien déterminée de pratiquants. Les tout jeunes, les seniors, le public « handi », les féminines, requièrent toute notre attention. Le Sport Santé doit tenir un rôle important.

II.2 Les rapports avec l'environnement

II.2.1 – Les partenaires institutionnels

Nous avons quelques interrogations sur l'engagement financier de nos partenaires pour cette année 2021. Nous sommes heureux de constater que ces derniers ont facilité la mise à disposition des

subventions de 2020 en laissant le choix de reporter les actions. Et, pour 2021, l'ANS, la Région et à un degré moindre le Département, ont permis d'élaborer des dossiers de financement.

A un niveau purement organisationnel, le tennis de table, considéré comme sport de salle, est tributaire des arrêtés préfectoraux et municipaux. Les compétitions ont été stoppées mi-février pour reprendre début juillet. Entre-temps, selon les clubs et les communes, les jeunes et/ou les adultes ont pu bénéficier de quelques séances d'entraînement en jonglant avec les horaires du couvre-feu.

On a vu que l'activité dans les clubs a été très longue à redémarrer, et ce de manière partielle. La saison sportive 2021/2022 a ainsi été repoussée à la fin du mois de septembre ; ce qui a eu pour conséquence l'obligation d'adapter à de multiples reprises notre calendrier général et à effectuer des choix sportifs forts pour certaines compétitions (annulations, modification des règlements).

Notre fédération a subi de plein fouet l'épisode COVID. Elle aussi s'est adaptée sur les compétitions et a tenté d'enrayer la baisse du nombre de licenciés par plusieurs actions qui ont essentiellement concerné la métropole. Quelques clubs et licenciés, d'ici et de l'hexagone, ont déploré l'absence d'un quelconque « coup de pouce » fédéral, sur le coût des licences par exemple.

II.2.2 – Les clubs, rouages essentiels

La Ligue compte désormais 13 clubs actifs, soit un de plus que la saison passée. Le club de Petite-Ile, tombé quelque temps en sommeil, redémarre grâce à Didier MALSAN, un ancien joueur du club, la direction des sports de la commune sudiste ... et aussi la LRTT.

Nous avons aussi suivi une autre situation, quelque peu atypique. La section Tennis de Table du club du COM (La Montagne) a décidé de prendre son indépendance. D'anciens joueurs du COM ont donc créé le LMTT (La Montagne Tennis de Table) ; association qui semble parfaitement trouver ses marques dans le nouveau contexte. A noter que les places des équipes du COM dans le championnat ont été redonnées au nouveau club (possibilité statutaire).

Les difficultés rencontrées, depuis deux ans maintenant, semblent peu à peu resserrer la famille du « ping ». Quelques dirigeants ont décidé de faire abstraction des divergences passées (parfois très fortes) dans le seul but de redonner quelques couleurs à la discipline locale. Beaucoup de tensions étant apaisées, les relations deviennent bien plus simples et surtout autrement constructives.

Aussi le Conseil de Ligue a-t-il régulièrement convié les clubs à s'exprimer sur divers points de gestion sportive ou encore sur des actions de promotion pour des publics différenciés.

L'idée que le Conseil de Ligue s'ouvre à tous les clubs fait son chemin.

II.3 Pôle 1 - Déroulement des activités et gestion sportives

Le calendrier sportif a été mis entre parenthèses durant les 5 premiers mois, lors de la deuxième phase de la saison sportive 2020/2021.

On a pu cependant organiser un stage de Ligue au CREPS de St Denis, un TOP Jeunes au Tampon, une qualification Dames aux Championnats de France, toujours au Tampon, le 3^{ème} tour incomplet des Critériums à St Denis, le Championnat Vétérans à St Denis, le Championnat de La Réunion Jeunes à La Possession et enfin, début juillet, la deuxième partie du tour 3 des Critériums, toujours à St Denis.

Le championnat par équipe de la phase 2, a été supprimé, tout comme les grandes compétitions individuelles (Finales par Classements, Championnats Toutes Séries, ...).

Pour la saison 2021/2022, on a dû produire jusqu'à produire 10 calendriers différents ! Nous avons convié plusieurs fois les clubs dans des réunions dématérialisées, pour qu'ils apportent leur sentiment sur la situation et sur la manière de relancer la saison compétitive. On a jonglé avec des délais parfois très courts, des obligations de dernière minute, mais, finalement, l'activité a pu reprendre, sensiblement réduite en raison du nombre plus faible de participants. Plusieurs dirigeants, à la Sportive ou à l'Arbitrage, se sont démenés pour remettre la machine sur les bons rails. Qu'ils en soient ici remerciés, surtout quand on voit le plaisir non dissimulé des licenciés à reprendre le chemin des salles.

II.3.1 – Les compétitions traditionnelles

Les compétitions traditionnelles ont donc débuté le week-end du 25/26 septembre 2021 par un TOP Jeunes.

Une semaine après, un premier grand rendez-vous, le tour N°1 des Critériums, allait nous donner une idée très précise des conditions que les licenciés, les clubs et la Ligue rencontreraient en ce début de saison. L'exercice a été difficile et intense (mobiliser en club, inscrire les joueurs avec une licence obligatoirement validée, mettre en place les dispositifs de contrôle du passe sanitaire et respecter les protocoles en vigueur, ...) mais ce sont plus de 110 licenciés qui se sont présentés à cette journée. Tout s'est finalement bien déroulé.

Le tour N° 2, organisé à La Possession, a confirmé cette très belle première impression. A l'occasion, les organisateurs ont constaté l'augmentation du nombre d'inscrits (R1 à R4 et deux Régionales Jeunes) malgré un important absentéisme (avec beaucoup trop de joueurs non excusés), en particulier dans les petites divisions.

Il a fallu aussi s'adapter jusqu'au tout dernier moment pour pouvoir lancer le championnat par Équipes, avec la participation des responsables de clubs comme nous l'avons vu dans un précédent paragraphe. Des désistements, des arrêts de joueurs, des passes sanitaires non enregistrés ont forcé les clubs à très nettement réduire leurs engagements.

Nous avons dû supprimer la Départementale. Du fait du nombre réduits de week-ends qui restaient disponibles, les formules ont été revues au dernier moment. Nous avons gardé les R1 et R2, scindées en deux poules de 4. La R3 a elle aussi été modifiée avec deux poules de 6 équipes. Pour départager ensuite les meilleures équipes, des rencontres de classement ont été organisées.

L'ensemble du championnat ne s'est donc plus déroulé avec des phases 1 et 2 comportant 7 rencontres chacune. Pour déterminer un classement de 1 à 8 des Régionales 1 et 2, deux samedis ont été réservés (un match croisé et un match de classement), alors qu'en R3 une seule journée, la 6^{ème} a donné un classement de 1 à 12.

Cette description, un peu obscure de prime abord, est toutefois assez simple. Ce n'est que mi-janvier 2022 que nous pourrons proposer la deuxième phase du championnat, dont la formule sera encore directement corrélée au nombre d'équipes engagées ... et aux libertés d'organisation que nous aurons alors.

Nous verrons également la formule sportive envisagée pour désigner une équipe féminine championne, représentant notre Ligue aux Championnats de Nationale 3, dans les objectifs de ce document.

Résultats du Championnat par équipes 2021/2022 – phase 1

8/38

- Régionale 1 : **CRE 2**, POS 1, CRE 1, TTT 2, AOR 1, AOR 2, TTT 1, POS 2
- Régionale 2 : **SPORT 1**, LMTT 1, A2P 1, AOR 4, AOR 3, TTT 3, TTSP 1, CDTT 1
- Régionale 3 : **CRE 3**, SPORTT 2, LMTT 2, SMTT 1, CPP 4, AOR 5, TTT 4, AOR 6, CRE 4, SPORTT 3, CPP 3, TTSP 2

Pour la phase 2 :

- Normalement deux équipes de R1 et R2 descendent en R3,
- Deux équipes de R3 et R2 montent.

Ce dispositif pourra évoluer en fonction des événements que nous connaissons (notamment le nombre d'engagements des équipes).

Critériums N° 1 et N° 2

Les organisations, tant à Deux-Canons qu'à La Possession, ont été sérieuses et rigoureuses. Le parterre des engagés a permis d'assister à de très belles rencontres en Régionale 1 A.

A l'issue des dernières compétitions prises en compte, voici le « classement Réunion » individuel :

– Dames

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
MOUFFLET	Marion	CPP	620	600
BARDIL	Samantha	CRE	578	561
ALMERY	Astrid	CPP	649	532
MERLET	Maïa	CPP	501	254
DUBOIS	Gwendoline	TTSP	931	247
CHELLIER	Lyne-May	TTT	783	247

– Hommes

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
LE BRETON	Thomas	CPP	2735	750
OPEZZO	Mathieu	CPP	2383	480
AHMED	Oumar	AOR	1866	412
AGATHE	Cédric	CRE	1948	392
MAILLOT	Sébastien	AOR	1867	360
HOARAU	Thomas	CRE	1853	354

– Juniors Garçons

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
OULEDI	Benjamin	TTT	1310	800
PEREZ	Esteban	CPP	1438	680
PICARD	Cyoine	TTT	685	437
BASUYAU	Thibault	CPP	681	409
CURIS	Eugène	AOR	747	407
BOISEDU	Pierre	CPP	834	307

– Cadets Garçons

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
BOISEDU	Pierre	CPP	834	654
METRO	Tony	TTT	697	540
PAYET	Tom	AOR	597	374
BOYER-PAYET	Erwan	TTT	667	365
PAYET	Gabriel	AOR	597	257
BOULE	Paul	CPP	507	114

– Minimes Garçons

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
BOISEDU	Pierre	CPP	834	760
PAYET	Gabriel	AOR	597	612
METRO	Tony	TTT	697	520
PAYET	Tom	AOR	597	464
SELLIER	Leny	CRE	500	222
BRUNO	Raphaël	AOR	576	148

– Benjamins Garçons

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
CHANE YIN	Quentin	AOR	500	415
KIEB	Mathis	AOR	500	345
LEUNG THEUNG	Denis	AOR	500	314
CORNUAULT	Timéo	A2P	500	230
BOLON	Gabriel	AOR	500	201
TATEL	Arthur	AOR	500	135

– Juniores Filles

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
MOUFFLET	Marion	CPP	796	770
ALMERY	Astrid	CPP	704	740
MERLET	Maïa	CPP	501	400
LEBIHAN	Angélique	AOR	508	370
FONTAINE	Angélie	CPP	696	354
ALMERY	Solène	CPP	1045	217

– **Cadettes Filles**

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
MOUFFLET	Marion	CPP	796	770
ALMERY	Astrid	CPP	704	670
MERLET	Maïa	CPP	501	498
LEBIHAN	Angélique	AOR	508	430
GILLIER	Romane	CPP	500	120

– **Minimes Filles**

Nom	Prénom	Club	Clas.	Pts
MERLET	Maia	CPP	501	700

II.3.2 – La participation aux championnats de France 2021

Certaines de nos compétitions locales qualifient joueurs et équipes aux championnats nationaux. La LRTT dispose d'un barème d'aide financière qui permet aux champions régionaux (Jeunes, Vétérans, Toutes Séries, Finales par Classements, équipes en Nationale 3,...) de s'envoler pour la métropole.

Nous n'avons pas pu réaliser totalement ce que nous voulions en 2021 puisque les championnats fédéraux ont été soit supprimés, soit déplacés. On a simplement réussi à envoyer des Jeunes et les champions (Dame et Homme) Toutes Séries. Ni les Vétérans, ni les équipes, ni les compétiteurs des Finales par Classements (annulées dans notre région) n'ont pu participer à ces journées finales.

Sportivement, le constat est toujours le même. Même si nos représentants se battent bien pour figurer honorablement dans les championnats individuels, on ne peut que toujours mesurer l'écart entre nos meilleurs et l'élite métropolitaine. Ont participé :

- Astrid ALMERY en Juniores,
- Esteban PEREZ en Juniors,
- Marion MOUFFLET en Minimes,
- Jérémy LAUDE en Minimes,
- Maïa MERLET en Benjamines
- Gabriel PAYET en Benjamins,

Il faut noter que Marion MOUFFLET a terminé seconde de poule puis a remporté son 32^{ème} de finale. Gabriel PAYET est lui aussi sorti de poule avant de s'incliner en 32^{ème} de finale.

Certaines voix s'élèvent pour remettre en question ces participations. Il nous semble cependant qu'elles sont nécessaires à divers titres : motivation du champion local en titre, acquisition d'une expérience indispensable, rencontre de joueurs nationaux, découverte d'un tennis de table d'un tout autre niveau, etc.

II.3.3 – La commission sportive régionale (CSR)

Comme la saison passée, la commission sportive régionale n'a pas eu la tâche facile avec les interrogations du calendrier, les organisations avec de nombreuses incertitudes et les

décisions de dernière minute à prendre ; directs reflète des conditions organisationnelles imposées.

Autre difficulté à laquelle nous n'étions pas préparés, un changement de président à la tête de la commission. Le nouveau venu, Laurent PEQUIN est heureusement très vite rentré dans le vif du sujet. Les organisations, les aléas du moment et l'urgence dans laquelle il faut quasiment toujours réagir, lui sont très vite apparus. Il a été soutenu par le démissionnaire, Christophe MOUQUET, tout au long de la phase de passation. La composition de cette commission a aussi quelque peu évolué.

La CSR a eu de très rares faits sportifs à traiter (et c'est tant mieux), comme l'engagement d'un joueur non licencié dans le championnat par Équipes ou encore la prise d'une licence en doublon, pour un joueur qui en possédait déjà une. On a pu compter à cette occasion sur le bon sens des clubs en défaut pour assurer le bon déroulement de la première phase de la compétition.

N'oublions pas, comme nous le verrons par la suite, que l'outil numérique prend de plus en plus d'importance. La Fédération ayant lancé une nouvelle version de SPID dès la rentrée, de nombreux clubs et dirigeants se sont heurtés à une interface assez nouvelle et ... quelques bugs « normaux », comme c'est le cas pour tout lancement d'une application tentaculaire.

De plus, encore faut-il assurer la remontée des résultats, le calcul des points du Classement Réunion ou autres. Ceci représente de nombreuses heures occupées par les bénévoles qui s'attellent ces tâches.

II.3.4 – La commission régionale d'arbitrage (CRA)

A l'instar de la CSR, la CRA a connu quelques bouleversements. Suite à la démission de son président, une nouvelle élection a été organisée, avec, fait plutôt rare, deux candidats déclarés. C'est Patrice FENG CHONG qui a été élu au terme d'un scrutin plutôt serré.

Nous pouvons cependant d'ores et déjà nous appuyer sur une feuille de route proposée par la commission au mois de juin, débattue lors d'une réunion en visioconférence. De nombreuses décisions ont été prises pour les 3 années à venir de la mandature.

Nous sommes à la recherche d'une certaine « professionnalisation » de l'arbitrage et du juge-arbitrage qui restent, dans notre Ligue, le parent pauvre de notre activité. Plusieurs achats d'équipements de cette commission ont été réalisés : sono performante, matériel numérique (ordinateur portable, grand écran), tenues pour les arbitres et les juges, kits d'arbitrage, porte-serviettes pour les compétitions, ...

Nous avons donc mis les moyens pour un véritable décollage de cette commission.

II.3.5 – Les sorties externes pour les sélections

C'est une très belle sortie qui a été proposée à la sélection Jeunes. Une semaine à JOUE LES TOURS, entre le 9 et le 17 octobre, pour un stage très soutenu et un ensemble d'activités qui ont laissé à nos filles et garçons un excellent souvenir, malgré l'intensité du programme.

Maxime MYKOLOW et Mathieu OPEZZO ont encadré la sélection durant cette période. La composition était la suivante : Maïa MERLET (CPP), Angélique LEBIHAN (AOR), Astrid

ALMERY (CPP), Marion MOUFFLET (CPP), Tony METRO (TTT), Jérémy LAUDE (CPP), Gabriel PAYET (AOR), Pierre BOISEDU (CPP), Tom PAYET (AOR).

Outre l'aspect purement sportif de ce déplacement, le petit groupe a pu visiter quelques monuments à Paris.

Voici un moment que la LRTT attendait cette opportunité de « récompenser » et motiver les jeunes talents. Tout n'a pas été idyllique non plus, puisque les cadres regrettent un certain manque d'autonomie de certains jeunes.

II.3.6 – Les stages de jeunes à la Réunion

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table s'est très clairement lancée en 2021 dans la formation de jeunes joueurs qui seront, espérons-le, la relève tant attendue de demain.

Beaucoup de travail reste à accomplir, notamment dans les clubs. En attendant, deux stages de Ligue ont été organisés au gymnase des Deux-Canons, en internat au CREPS de St-Denis.

Le premier s'est déroulé du 11 au 15 janvier 2021. L'encadrement était assuré par Jessie VERBAR (surveillance des jeunes filles la nuit), Maxime MYKOLOW, Julien GAUDET et Mathieu OPEZZO pour les entraînements. Il a réuni :

Angélie FONTAINE (CPP), Astrid ALMERY (CPP), Angélique LEBIHAN (AOR), Marion MOUFFLET (CPP), Maïa MERLET (SMTT), Thuylane FEN CHONG (CPP) pour les filles.

Gabriel PAYET (AOR), Pierre BOISEDU (CPP), Tony METRO (TTT), Jérémy LAUDE (CPP), Tom PAYET (AOR), Charles CESBRON (AOR), Fabien COLAS (A2P), Eugène CURIS (AOR), Romain METRO (TTT), Ewen GIGAN-GRONDIN (AOR), Marc ROQUEPLO (AOR), Erwan BOYER-PAYET (TTT), Kévin WU (TTSP), Janis AMADY (SPORTT) pour les garçons.

Le second a eu lieu entre le 13 et le 17 octobre 2021. Petite satisfaction, c'est sans doute une des premières fois depuis que la LRTT existe, que deux actions simultanées de formation (l'une en métropole et l'autre à La Réunion) ont pu se dérouler. Pour cela nous avons la chance de disposer à présent d'un réservoir important de cadres entraîneurs disposent d'un DESJEPS (Diplôme d'État Supérieur, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport), quatre au total, ou encore d'un BPJEPS (Brevet Professionnel). Le plus intéressant est qu'ils se trouvent dans des associations différentes. Ces dernières ont accepté de mettre à notre disposition ces cadres afin d'assurer l'encadrement des stages. Qu'elles en soient ici remerciées.

Pour ce stage numéro 2, Quentin VEDAPODAGOM et Jean-Sébastien POTHIN se sont occupés du programme d'entraînement et de l'encadrement. Ont participé :

Romain METRO (TTT), Pierre MORIN (CRE), Leny SELLIER (CRE), Quentin CHANE YIN (AOR), Denis LEUNG THEUNG (AOR), Mathis KIEB (AOR), Gabriel SCRIVE (CPP), Paul BOULE (CPP), Hugo CHANE YIN (AOR), Thibault BASUYAU (CPP), Janis AMADY (SPORTT).

Quentin et Jean-Sébastien ont souligné l'excellente ambiance studieuse qui a régné durant le stage ; très contents de leur petite troupe, ils ont proposé d'organiser un regroupement entre le groupe « métropole » et le groupe « La Réunion » le 12 décembre 2021.

Dont acte : tout s'est parfaitement déroulé avec une grande joie pour les 20 jeunes de se retrouver, de partager une séance d'entraînement et terminer enfin par une petite compétition amicale.

Beaucoup d'habitudes et d'attitudes restent cependant à installer afin d'obtenir un groupe homogène, reposant sur un large socle. La situation ne nous a pas spécialement avantagés puisqu'entre la composition des groupes en octobre 2020, janvier 2021 puis octobre 2021, de nombreux jeunes prometteurs ont mis entre parenthèses leur vie pongiste.

II.3.7 – Les regroupements de jeunes à la Réunion

Nous avons conscience que l'organisation régulière de stages (2 à 3 fois par an) n'est pas suffisante afin de détecter et faire progresser rapidement les jeunes. Profitant de la présence de notre nouveau conseiller-entraîneur (nous reviendrons sur son rôle par la suite) et du groupe d'entraîneurs à disposition, nous avons très clairement haussé le rythme de l'encadrement en proposant désormais des stages le dimanche, hors calendrier général habituel.

Entre la mi-novembre et le début décembre 2021, trois regroupements étaient prévus au gymnase des Deux-Canons et au Tampon (le 4ème le 12 décembre comme signalé dans le paragraphe précédent). Hélas, une suspicion de COVID chez 3 des 4 entraîneurs de Ligue nous a obligé à annuler la journée du 28 novembre.

Heureusement c'était une fausse alerte et le 12 décembre, deux groupes se sont retrouvés au gymnase des Deux-Canons : celui qui était parti en stage en métropole et celui resté au CREPS de St Denis. Le matin, les groupes ont suivi le planning mis en place par leurs entraîneurs attirés avant qu'une compétition se déroule l'après-midi.

Si le groupe revenu de métropole s'est imposé, c'est de justesse. Les cadres ont souligné l'investissement plus grand à la table des jeunes restés au CREPS. Ceci nous conforte dans l'idée de pouvoir disposer d'un groupe étoffé et surtout de signifier aux jeunes particulièrement suivis que des efforts constants sont attendus de leur part.

II.3.8 – La formation

Elle ne s'est pas déroulée comme nous l'attendions. Depuis 2018, nous essayons de proposer des formations dans le domaine de l'arbitrage/juge-arbitrage et de l'entraînement.

La situation, mais également une nouvelle politique fédérale ne nous ont pas permis de mener à bien ces projets. Dans le domaine de l'entraînement, plus particulièrement, nous avons des contacts avancés avec un cadre, Mickaël MEVELLEC, qui aurait dû se déplacer dans notre département pour superviser plusieurs actions. Cela ne s'est pas fait et nous n'avons pas de visibilité sur le report de cette visite.

Seule petite satisfaction, Patrice FEN CHONG, alors simple membre de la commission d'arbitrage, a assuré une après-midi d'information sur l'arbitrage aux jeunes qui participaient au stage du mois d'octobre, au CREPS.

Cette excellente initiative a été appréciée et sera sans doute renouvelée/pérennisée lors des prochains stages de jeunes organisés à l'avenir.

II.4 Pôle 2 - Le développement de l'activité

On vous rappelle les missions de la commission de développement. Si, d'après notre Règlement Intérieur, cette commission est avant tout destinée à assurer différents types de formation et les examens les sanctionnant, en s'appuyant sur les compétences nationales si nécessaire, on constate que : *« Plus généralement, la commission régionale de l'emploi et de la formation et du développement se doit de participer à toute activité et initiative propre à favoriser la dynamique de l'enseignement du tennis de table, de son perfectionnement ou de sa promotion. »*

**14/
38**

Le Règlement Intérieur précise aussi : *« La commission est également en charge, de manière générale, du développement quantitatif du tennis de table sur l'ensemble du territoire. ... Elle propose et/ou soutient toutes les actions de promotion du tennis de table envers des publics variés ... »*

Le terme « Développement » fait donc référence à un champ d'action suffisamment large pour que l'on puisse agir en conséquence.

II.4.1 – Les groupements sportifs (les clubs)

II.4.1.1 – Le nombre d'associations

La LRTT compte à ce jour treize clubs :

- ASTT Stella (dans l'ouest à ST LEU),
- Aiglons d'Orient (ST DENIS),
- Avenir Pongiste Panonnais (BRAS-PANON),
- Club de Tennis de Table Dionysien (ST DENIS),
- Club Pongiste de la Possession (La POSSESSION),
- Club Pongiste Top Saint-Paulois (ST PAUL),
- Cressonnière Tennis de Table (ST ANDRE),
- La Montagne Tennis de Table (ST DENIS, LA MONTAGNE)
- Petite-Ile Club Pongiste (PETITE-ILE)
- Sainte Marie Tennis de Table (STE MARIE),
- Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (ST PAUL).
- Tampon Tennis de Table (Le TAMPON),
- Tennis de Table Saint-Pierrois (ST PIERRE)

II.4.2 – La LRTT et les licenciés

II.4.2.1 – Évolution du nombre de licenciés

Voici l'état du nombre de licenciés, au 24 décembre de chaque année, **à l'issue de la phase 1** :

- La Ligue compte, au 17 décembre 2021, **429 licenciés**,
- L'année passée, en 2020, nous étions à 367,
- 2019, année record, année préparatoire aux élections, nous avons 489 licenciés,
- En 2018 nous étions à 424.

Dans les faits, nous enregistrons + 16,9 % de licenciés d'une année sur l'autre, mais restons avec une baisse de 13 % par rapport à 2019. Signalons quand même que nous faisons mieux qu'en 2018, malgré la crise COVID.

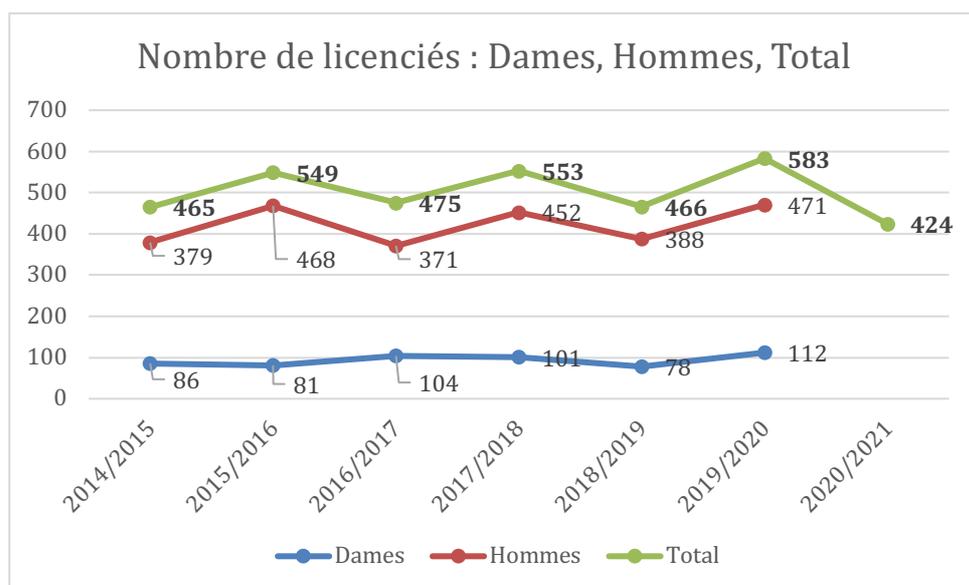
Nous avons pu stopper la perte des licenciés et on constate un certain retour à la normale.

Voici les tableaux d'évolution, par année sportive (chiffres arrêtés au 31 juin de chaque année civile).

ATTENTION : si les chiffres donnés ci-dessus n'indiquent les prises de licences qu'à l'issue de la phase 1, les tableaux ci-dessous montrent le nombre de licenciés **en fin de saison sportive**.

1- Total du nombre de Dames et de Messieurs

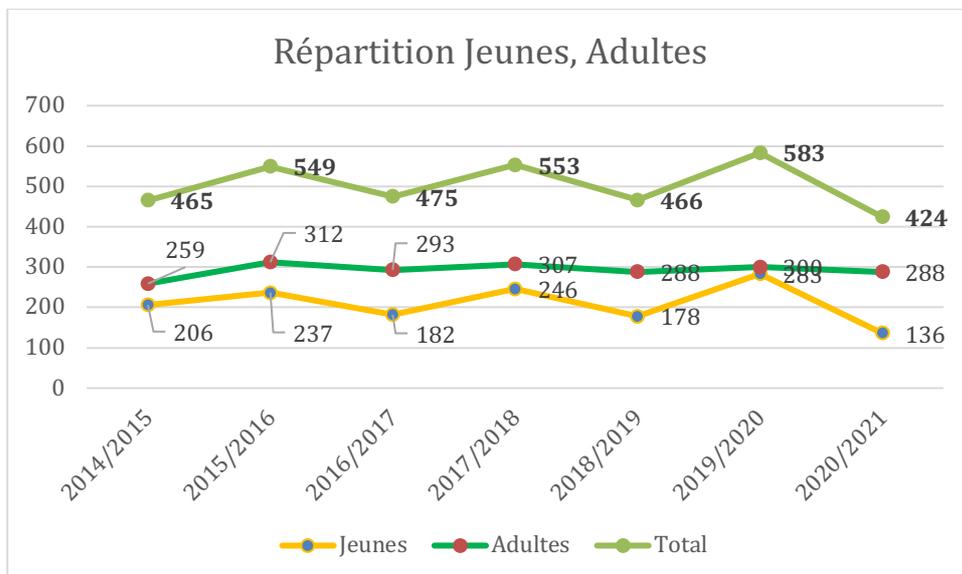
Le changement de version de SPID à SPIDV2 ne nous permet pas l'accès aux statistiques de la saison passée. Nous ne sommes pas capables de donner le chiffre exact par sexe. On peut seulement avancer, sans trop se tromper, que le pourcentage de Dames, à peu près égal à 20 % les années précédentes, a certainement baissé.



2- Nombre de Jeunes et d'Adultes

Encore une difficulté supplémentaire : les chiffres que nous avons pu récupérer ne distinguaient pas les Juniors des catégories Séniors et Vétérans. Les années précédentes, nous comptons les Juniors dans les Jeunes.

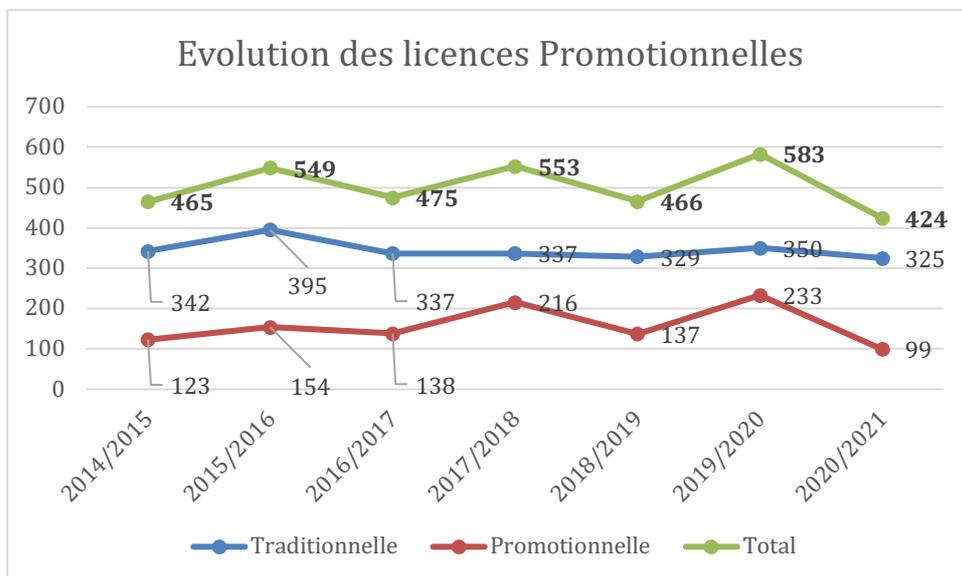
Nous supposons que la perte « COVID » de licenciés a frappé aussi bien les Jeunes que les Adultes.



3- Nombre de licences Traditionnelles et Promotionnelles

Il est curieux constater que d'une année sur l'autre, la perte est très contenue sur les licenciés Traditionnels (- 7 %), ce qui indique qu'il y a un véritable noyau d'adhérents, qui aiment la compétition et que l'on retrouve saison après saison.

La chute spectaculaire en Promo s'explique sans doute par le très faible recrutement de nouveaux joueurs dans les clubs. Il y a un turn-over assez important tous les ans et la situation a empêché ces nouvelles adhésions qui, très souvent, sont Promotionnelles.



II.4.3 – Le conseiller-entraîneur de Ligue

Il est apparu très vite aux dirigeants de la ligue que le développement du tennis de table réunionnais passait par une professionnalisation des actions et nécessitait donc l'embauche d'une personne. Le titre retenu est « conseiller-entraîneur ». On appréhende donc tout de suite les missions qui lui sont dévolues : une progression sensible du nombre de licenciés et une élévation du niveau de pratique des licenciés réunionnais.

De nombreuses actions sont rattachées à ces objectifs : l'accompagnement des clubs, l'organisation de manifestations promotionnelles à destination de nombreux publics, la recherche de partenariats avec le monde corporatif, l'organisation de stages et de regroupements sportifs, la détection des plus jeunes, ...

Afin d'obtenir les subventions nécessaires auprès de l'ANS et du Conseil Régional, le conseiller-entraîneur se devait de posséder un diplôme (à minima DESJEPS). C'est maxime MYKOLOW qui a postulé et obtenu le poste.

Des réunions de concertation entre lui et la LRTT, et même certains clubs, sont été organisées afin d'évaluer les initiatives entreprises. Des ajustements sont à prévoir pour l'année 2022.

II.4.4 – Le matériel de Ligue

La Ligue possède quelques matériels qui sont exclusivement distribués dans des clubs supports, des clubs compétiteurs ou encore des commissions.

Le matériel numérique (ordinateur portable, imprimante, écran, vidéoprojecteur) est mis à disposition des commissions, principalement la CRA, tout comme le matériel de sonorisation.

II.5 Pôle 3 - les actions de promotion

II.5.1 – La promotion dans les écoles

La LRTT n'est pas directement intervenue dans les écoles en cette année 2021.

Ce sont surtout les clubs (St Paul, Le Tampon, La Cressonnière, La Possession) qui ont organisé des journées de promotion, découverte ou rencontre avec les plus jeunes. Les conditions d'accès au milieu de l'Éducation Nationale ont souffert des restrictions diverses, ne permettant pas une collaboration efficace.

La LRTT a contribué financièrement à une action Premier Pas Pongiste sur la commune de St André.

II.5.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et au lycée

Nous n'avons rien d'organisé sur le plan régional. Des clubs côtoient des associations USEP, mais en dehors de la LRTT.

Nous avons de grosses difficultés à nous rapprocher de l'UNSS. Nous sommes toujours invités dans leurs réunions annuelles (elle n'a pas eu lieu en 2020) mais on ne voit aucune avancée. Une convention devait être signée entre les deux parties ... mais nous attendons toujours un retour de cet hypothétique partenaire.

Nous avons pourtant proposé un certain nombre d'actions concrètes, possibles à mettre en application et surtout tout à fait bénéfiques à l'UNSS. Nous ne comprenons pas trop ce manque de réactivité, si ce n'est les conditions rencontrées depuis deux ans.

II.5.3 – La promotion et le développement des clubs

La LRTT sait toute l'importance de compter dans ses rangs des clubs « forts ».

Un club fort dispose de bénévoles ou de personnels pouvant accueillir les adhérents sur les créneaux proposés. Il doit aussi proposer des entraînements dirigés et surtout développer la formation des jeunes. Ces derniers doivent avoir à leur disposition du matériel d'initiation récent et en nombre suffisant.

**18/
38**

L'incertitude de la situation en ce début de saison a poussé la Ligue à apporter certaines mesures financières d'aide aux clubs. Nous verrons cela dans la partie financière.

II.5.3.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en petits matériel, tables, marqueurs

La Ligue a lancé l'opération « Deux tables d'occasion pour une table neuve ». Au final, seuls 5 clubs ont bénéficié de cette opportunité. Il s'agissait pour les associations pongistes de mettre deux tables d'occasion en bon état auprès des écoles ou établissements scolaires pour récupérer une table de compétition neuve.

La LRTT a également commandé et distribué des tables : deux « handi » (empiètement spécifique) qui ont été mises à disposition de deux clubs pour leurs actions, SPORTT et CRESSO, et 8 tables « classiques » pour les clubs actifs, et/ou en progression de licenciés.

Au-delà de ces matériels assez conséquents, la LRTT a également doté les clubs en raquettes d'initiation de très bonne qualité, balles d'entraînement, marqueurs (pour les clubs inscrits dans le championnat par équipes). Les sommes engagées sont conséquentes.

II.5.3.2 – L'aide à la gestion sportive

Nous avons procédé, à la phase 2, à la remise d'un ordinateur portable pour les clubs participant au championnat par Équipes, afin de le rendre plus efficace et de le « professionnaliser » quelque peu. 8 clubs (sur 10 potentiels) sont équipés à ce jour.

A terme, les clubs utiliseront l'outil numérique GIRPE lors des rencontres de championnat en Régionale 1, puis R2, etc ..

Les ordinateurs distribués ayant une valeur de 650 euros, une participation de 250 euros a toutefois été demandée aux associations.

II.5.3.3 – Les charges administratives

Nous attirons très régulièrement l'attention des clubs sur leur gestion administrative qui doit être la plus correcte et efficace possible.

Les organismes bailleurs de fonds réclament aujourd'hui systématiquement un certain nombre de pièces (compte-rendu d'AG, PV d'AG, compte-rendu financier etc.) afin d'engager des subventions.

Si on a senti un léger mieux dans les demandes auprès de l'ANS en 2021, uniquement envisageables sous conditions (rappelées ci-dessus), il est encore possible de faire mieux.

La gestion d'une association entraîne certaines obligations. Un engagement, même s'il est bénévole et amical, expose les dirigeants et les astreint à respecter les règles établies.

II.5.3.3 – Les clubs labellisés

Cette rubrique s'inscrit entre la frontière du développement de l'activité et des actions de promotion des clubs. Il est toujours intéressant pour eux de présenter les différentes compétences que ces labels impliquent, aux partenaires institutionnels mais aussi aux adhérents et futurs adhérents.

On rappelle ce que sont les « Labels » de clubs. Il s'agit d'apporter une reconnaissance aux associations qui prennent des mesures permettant de mieux les valoriser auprès des adhérents et du public. Il existe 12 labels différents, par exemple celui reconnaissant les actions pour les enfants de 4-7 ans, le Ping au Féminin ou encore le Ping Santé.

A ce jour, un seul club local, La Cressonnière, a obtenu deux labels (LOISIR PING et EQUIP PING). Deux autres clubs (LMTT et TTT) ont fait des demandes en 2019 et 2021, sans que les dossiers aient été instruits par la commission compétente.

II.5.4 – Handi-ping, handisport

Le tennis de table est une activité tout à fait adaptée aux personnes qui présentent des handicaps. Le matériel n'a pas besoin d'être très sophistiqué (seules des tables spéciales sont à prévoir pour les fauteuils).

Certains clubs de Ligue entretiennent des relations avec le monde du « handicap ». Nous avons donc souhaité élargir la base des associations pouvant accueillir ce public spécifique. La première barrière concerne la méconnaissance de la sphère handisport par la plupart des dirigeants de clubs.

C'est dans cette optique que nous prévoyons d'inviter la référente régionale, Mme Annick AMACOUTY, à participer à une visioconférence avec les clubs intéressés.

II.5.5 – Ping au Féminin, Sport Santé

Le Ping au Féminin a toujours été une de nos préoccupations. Nous ne comprenons pas pourquoi nous avons du mal à dépasser la barre de 20 % de licenciés féminines alors que ce pourcentage est beaucoup plus élevé dans un sport assez similaire au nôtre, le badminton.

Existe-t-il une particularité, technique ou autre, qui empêcherait les Dames de se retrouver autour d'une table de ping-pong ?

Les actions prévues en 2021 se déclinaient autour de l'organisation de manifestations, uniquement à destination des Dames. Encore une fois la crise COVID 19 nous a bien perturbés mais nous avons quand-même réussi, en cette fin d'année, à proposer une journée

qui a eu beaucoup de succès, elle a été très appréciée, et autour de laquelle de nombreux ateliers ont été proposés.

Nous avons eu un sponsor pour cette organisation, le groupe Excellence et plus particulièrement les établissements Leclerc, qui ont participé financièrement à la bonne tenue de la journée, avec des bons d'achats et des bons cadeaux, sans compter les tee-shirts pour toutes les participantes.

Nous souhaitons multiplier ce type de rencontres dans des endroits différents dans l'île. Nous sommes cependant très dépendants de notre calendrier traditionnel qui ne nous offre que peu de fenêtres pour ce type d'action.

II.5.6 – Une instance qui distingue les serviteurs du ping

La commission du Mérite Régional, présidée par Manandraibé RASANDISONA, a l'honneur de distinguer ce jour anciens et nouveaux serviteurs fidèles et efficaces de notre discipline.

Mérite Régional de Bronze : Richard ALLANE, Jimmy FEN CHONG, Laurent PEQUIN

Concernant le Mérite Fédéral, nous n'avons eu aucune communication à ce sujet ...

II.6 Pôle 4 - la gestion administrative et financière

Nous avons constaté une embellie la saison passée, avec des clubs beaucoup plus respectueux des obligations administratives. Ces efforts doivent être soutenus. Nous n'avons pu enregistrer que de trop rares documents attestant de la tenue des assemblées générales, par exemple, au sein des clubs, en 2021.

C'est dommage car les clubs ne peuvent prétendre à des subventions que s'ils sont en règle avec leur gestion administrative. Ils se mettent donc en difficulté.

En admettant que l'on puisse considérer la prise de licences sous l'outil SPID comme une démarche administrative, certains dirigeants de clubs ont eu beaucoup de problèmes pour se connecter au nouveau site, avec des codes qui avaient changé. Les dirigeants de Ligue ont aidé autant qu'ils le pouvaient, à la demande.

II.6.1 – L'outil SPID V2

Frédéric BERTHIER puis Patrice FEN CHONG ont suivi les réunions en distanciel organisées par la FFTT sur la manipulation de la nouvelle mouture de l'application. Comme expliqué précédemment, la maîtrise de ce nouvel outil, assez peu différent dans ses fonctions, réclame une certaine adaptabilité des utilisateurs. Trois cadres de Ligue sont à présent à même de sortir de situations difficiles toute personne qui en ferait la demande.

Soulignons quand même la grande avancée ergonomique pour ce SPID V2 qui désormais ressemble enfin à une application moderne. D'autre part, et ce n'est peut-être pas négligeable, la sécurisation des accès a été grandement améliorée !

II.6.2 – Le Conseil de Ligue

Il est encore une fois utile de rappeler le fonctionnement d'une Ligue. Elle n'est que le représentant « local », à l'échelle d'une région, de la Fédération. Elle doit donc suivre assez scrupuleusement les réglementations fédérales, qu'elles soient administratives ou sportives.

On est cependant parfois confrontés à des situations difficilement applicables dans notre département. Dans la mesure du possible, on adapte certains textes, sans dénaturer les grandes lignes établies et communément admises au niveau national. En cas de doute, la FFTT est toujours interrogée et elle est parfois amenée à nous interdire certaines opérations (c'est arrivé il y a deux ans pour le championnat par Équipes).

Une fois ceci posé, c'est le Conseil de Ligue, fort à l'heure actuelle de 17 personnes, qui est l'organe souverain. Toutes les décisions d'importance doivent être votées et approuvées. Pour la gestion au quotidien ou d'urgence, c'est le Bureau exécutif (présidente, vice-président, trésorier, trésorier-adjoint et secrétaire) qui prend les réponses adaptées. Elles n'engagent jamais en rien la Ligue sur le long terme ou sur des questions conséquentes.

Il ne faut pas oublier que la présidente a pour rôle de donner les orientations que prendra la Ligue, sur une mandature. Les sujets sont nombreux (sportif, administratif, publics variés, promotion, développement...) et présentent tous beaucoup d'intérêt. Il est parfois indispensable de faire des choix. La présidente s'appuie alors sur le travail de certaines commissions (Arbitrage, Féminines, Sportive,...) ou sur certaines missions confiées à des licenciés qualifiés dans leur domaine (par exemple pour le Haut Niveau Régional,...).

La période actuelle nous impose trop souvent de se concerter en distanciel et d'utiliser certains outils numériques de vote. Chacun a l'occasion de s'exprimer et des oppositions se font jour. Ceci nous permet d'annoncer que le débat démocratique est bien réel. La fréquentation moyenne de nos réunions montre tout l'intérêt qu'accordent nos conseillers de Ligue à la bonne marche et à la gestion de l'association.

Aujourd'hui, nous allons accueillir deux nouveaux membres au sein du Conseil de Ligue, puisque nous avons enregistré une démission et un constat de « carence » (qui nous oblige, selon notre règlement intérieur à « démissionner » la personne en cause). **Nos statuts prévoient un nombre de 19 places au sein de notre instance dirigeante.**

II.6.3 – Le Bureau de Ligue

Outre la gestion quotidienne de la Ligue, comme il est rappelé ci-dessus, les membres du Bureau s'astreignent à d'autres missions et tâches en lien, le plus souvent, avec notre organisme de tutelle, la FFTT.

De nombreuses réunions en visioconférence sont organisées sur une multitude de thèmes (Outremer, Développement, Formation avec le CREF, Arbitrage, ANS, ...) et à des heures toujours très ... métropolitaines. La Présidente, le Vice-Président, le Secrétaire, le Président de la CSR sont ainsi conviés régulièrement.

Il n'est pas toujours très aisé de retransmettre ensuite aux clubs, le plus clairement possible, certaines décisions ou politiques fédérales. L'absence de coup de pouce financier aux clubs pour la saison en cours, malgré des remontées fortes du terrain, n'a pas toujours été très comprise, notamment dans l'hexagone.

II.6.4 – Une communication qui se veut transparente à un premier niveau

La LRTT apporte deux types de communication concernant ses décisions.

La première se fait au moyen des listes de messagerie des clubs et dirigeants mais aussi par l'intermédiaire du site Web de la LRTT. Tous les débats sont consignés, relus, amendés, et diffusés.

La seconde, plus ponctuelle, vise à préciser certaines prises de position de la Ligue, suite à des demandes de clubs et/ou de dirigeants ou encore à apporter des pistes et des réponses à des demandes anticipées (évolution de certaines compétitions, domaine financier ...).

On sait que, très rapidement, en cas d'intérêt majeur ou clivant, l'information circule vite ... parfois trop ! On a toujours deux types de consommateurs de l'information administrative : les dirigeants qui se tiennent généralement parfaitement au courant de l'évolution des situations et une très grande majorité de licenciés qui n'accordent que peu d'intérêt au fait administratif. Aussi sommes-nous toujours surpris par la méconnaissance des licenciés concernant le fonctionnement de la Ligue, de ses prises de positions, des changements de réglementation etc.

II.6.5 – Des instances au service des licenciés

La Ligue dispose d'une instance de Discipline et d'une instance d'Appel. Fort heureusement, la première n'a pas été mobilisée durant cette année, ce qui indique une certaine tenue des compétiteurs, notamment lors de l'organisation de compétitions.

Nous avons eu un cas un peu plus rare à étudier avec l'appel d'un club suite à la décision de la commission Statuts et Règlements de refuser une mutation exceptionnelle. L'instance d'Appel s'est réunie en visioconférence, en toute indépendance, et a décidé de valider la mutation.

Malgré cette issue qu'elle estime contraire à ses intérêts généraux, la LRTT n'a pu que s'incliner devant ce verdict, l'accepter et ... remercier l'investissement des bénévoles composant cette instance.

Le club de départ considérant la situation antinomique à ses propres intérêts a aussi fait appel de cette dernière décision, auprès de la commission Fédérale. Le verdict final a été rendu le 10 décembre, à savoir que le jury d'appel fédéral validait la décision de la commission statuts et règlements de la LRTT et refusait donc la mutation exceptionnelle du joueur.

Le joueur muté a été « démuté ». Toutes les conséquences, notamment sportives, ne sont pas à ce jour étudiées.

II.6.6 – La partie financière

Nous vous laissons découvrir cette partie avec le compte-rendu financier qui vous est présenté par ailleurs.

Juste un petit mot pour annoncer que, paradoxalement, la LRTT n'a pas du tout souffert financièrement durant la période COVID. C'est aisément explicable puisque nos revenus viennent directement des engagements des clubs (affiliations, licences, ...) et des subventions.

Nous ne dépendons pas de sponsors (ou très peu) ou encore de droits d'entrée (spectateurs). Aussi, l'activité ayant été très réduite, avec des dépenses bien moindres, les subventions continuant à être versées, c'est avec un matelas financier confortable que la Ligue a abordé l'année 2021.

Bien entendu, cette situation tout à fait exceptionnelle n'a pas perduré puisque nous avons été dans l'obligation de réaliser les actions reportées de 2020 ou celles programmées en 2021.

23/
38

II.7 La communication de Ligue (Texte de Jessie VERBAR, en charge de la commission)

Le constat est le même d'une année sur l'autre. La communication reste un problème délicat et assez difficile à régler ... en particulier cette année pour les raisons que l'on sait.

La communication a essentiellement porté sur les modifications de calendriers qui se faisaient au fur et à mesure des contraintes préfectorales.

On a particulièrement tenté de suivre les stages organisés à La Réunion ou en métropole. Les parents et les familles sont très demandeurs. Il est cependant dommage que les informations ne parviennent pas toujours en temps et en heure (anticipation de l'évènement, puis compte-rendu). La diffusion de l'information est parfois trop complexe avec un passage par le Bureau qui n'a peut-être pas lieu d'être.

Malgré une demande déjà faite l'année passée, trop peu de clubs communiquent sur leurs propres actions.

Le championnat par équipes a bien mieux été couvert cette saison, grâce aux relais de Lyne-May CHELLIER et de Julien GAUDET.

II.7.1 – Le site Web : lirtt.re

Le site Web de ligue (lirtt.re) ne remplit qu'une partie du rôle qui lui a été dévolu, à savoir :

- Une véritable « mémoire de Ligue », reprenant de manière simplifiée tous les résultats des actions entreprises,
- Un point d'accès à un certain nombre de documents administratifs et sportifs (règlements, documents utiles, ...),
- Un espace de présentation des clubs affiliés,
- Quelques articles permettant de faire vivre au mieux l'information.

Certaines rubriques ne sont pas mises à jour régulièrement et les articles ne sont pas diffusés. Peut-être ce média est-il en perte de vitesse et que les internautes / licenciés préfèrent-ils des moyens dans l'air du temps (réseaux sociaux).

II.7.2 – La page Facebook de la Ligue

C'est au final la page Facebook qui joue le rôle de « diffuseur » d'information.

Notre page a été sponsorisée deux fois pour obtenir plus de visibilité :

- La 1ère pour attirer plus de licenciés avec, au final, de nouveaux contacts qui se sont abonnés à la page. Ceci qui n'exclut pas une future licence pour la prochaine saison. Par

exemple, beaucoup de contacts ont demandé des informations car ils n'étaient pas au courant de l'existence du tennis de table à la Réunion,

- La 2ème fois, c'était pour la journée Ping au Féminin. Cela a été un franc succès avec 44 inscriptions au tournoi par l'intermédiaire de la page. Quelques contacts ont demandé les coordonnées des clubs.

D'après les statistiques de la page Facebook, voici quelques données du 1er janvier au 22 décembre 2021 :

- On a une progression de 706%, 51914 personnes atteintes contre seulement 6439 personnes l'année dernière !
- Par contre on a une baisse d'abonnés (78 au lieu de 88), 10 se sont désabonnés cette année.
- 14811 interactions en 2021 contre 13907 en 2020,
- Plus de vues de vidéos : 7450 au lieu de 4233, l'année dernière.

Le bilan est donc plus que positif concernant cette page Facebook.

II.7.3 – La presse écrite, les médias télévision et radio

Au niveau des médias, le journaliste du journal le Quotidien est venu pour deux compétitions. Après l'arrêt de l'activité, puis sa reprise, nous n'avons plus eu de nouvelles de nos interlocuteurs. Plusieurs fois les journalistes ont été sollicités pour la journée Ping au Féminin, mais sans succès.

Les passages à la télévision (Top sport d'Yves Morel) ont aussi été très limités avec uniquement deux rendez-vous sur le plateau.

II.7.4 – De la Ligue vers les licenciés

L'idéal est que l'ensemble des licenciés, au moins adolescents et adultes, ait accès à l'information de Ligue. Les faits administratifs et financiers concernent essentiellement les dirigeants alors que les faits sportifs s'adressent à tous.

A ce jour, nous utilisons trois canaux de diffusion : le mèl. individuel, les listes de mailing et la page Facebook de Ligue. La page gérée par Jessie VERBAR, comme nous l'avons vu, est utilisée à bon escient.

En revanche, nous constatons que sur certaines périodes les messages envoyés aux clubs sont trop nombreux et parfois trop « complexes », avec un ensemble d'informations ou directives difficiles à assimiler sans y prêter une attention soutenue.

Il serait intéressant de réduire le contenu des messages ... avec pour conséquence de les multiplier ! Ce n'est pas simple à gérer.

III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS

Le deuxième grand volet de ce document va préciser un certain nombre d'objectifs pour l'année 2022, avec en toile de fond la feuille de route qui doit nous mener à la fin de la mandature, programmée pour septembre 2024.

Plusieurs thématiques pouvant se retrouver dans chacune de nos actions, les pôles et axes déclinés pour notre projet de développement sont à appréhender de manière transversale.

**25/
38**

Nous suivons l'évolution du développement de notre Ligue en nous appuyant sur un tableau de bord présentant de très nombreux indicateurs, évalués à chaque fin d'année civile. Ces indicateurs chiffrés (en nombre, en pourcentage) sont ventilés selon nos pôles et ne manquent pas de mentionner les institutions et partenaires impliqués (État, Région, Département, Communes, autres associations, clubs affiliés).

Mais avant toute considération, nous suivons un principe qui nous semble primordial : l'amateur de l'activité ou du sport tennis de table, qu'il soit pratiquant occasionnel ou sportif reconnu, est placé au centre de notre dispositif. Nous ne voulons faire aucune distinction de sexe, d'âge, de niveau, de personnes porteuses de handicap ou valides, de jeunes venant de quartiers difficiles, ou pas, ...

Le Conseil de Ligue, cheville ouvrière de l'agissement de la Ligue, a été élu en octobre 2020. Il n'a pas été épargné par la situation et il a déjà « consommé » 16 mois de son mandat. Il ne reste donc qu'un peu plus de 2 ans et demi pour mener à bien la tâche qu'il s'est fixée. Si les conditions rencontrées récemment se maintiennent, l'optimisme est de rigueur.

III.1 La gestion sportive

Une ligue sportive a toujours pour ambition principale d'élever le niveau de jeu de ses licenciés et de préparer ses sélections (Jeunes et Adultes). Le monde pongiste local se rend compte que la formation des jeunes n'est pas optimisée, ni même organisée, pour assurer d'une année sur l'autre une relève forte. C'est bien une de nos préoccupations principales, alors que se profilent les Jeux des Iles de l'Océan Indien en 2023 et que nous serons sans doute obligés de nous appuyer sur des joueurs « extérieurs » (non formés dans l'île) pour présenter des sélections compétitives.

La présidente a nommé en 2021 une mission dénommée « Haut Niveau Régional » chargée de proposer des solutions nous permettant d'une part, de former efficacement et rapidement des jeunes, et d'entretenir le niveau actuel de notre élite. Le conseiller-entraîneur de Ligue travaille avec cette mission HNR.

III.1.1 – La formation sportive

III.1.1.1 – Pour les jeunes

Le nombre d'actions envisagées est très conséquent. Elles sont axées sur les jeunes déjà « initiés » et sur ceux que nous allons détecter.

Il est ainsi prévu de :

- Réunir ces deux groupes 10 journées, le dimanche, sur des créneaux compris entre 9 h et 16 h 30.
- Organiser des stages en internat de 5 jours en janvier, août et octobre tous les ans et, si possible, cela concernerait deux niveaux de pratique :

détection, joueurs confirmés. Le stage du mois de mars sera organisé de préférence au CREPS de La Plaine des Cafres.

- Faire sortir une sélection des tout meilleurs pour les envoyer en métropole au mois d'octobre 2022, afin qu'ils y suivent un stage couplé avec des compétitions et au moins un tournoi.

Les calendriers de Ligue 2021/2022 et 2022/2023 tiendront compte de ces exigences.

III.1.1.2 – Pour les adultes

Nous n'avons pas spécialement de visibilité sur les entraînements hebdomadaires de notre élite, aussi bien Dames qu'Hommes. Nous savons que les séances reprennent peu à peu. L'élite Dame est pour le moment bien discrète et laisse pour cette année 2021 la voie libre à de jeunes joueuses qui, grâce à leur envie et leur progression, devraient pouvoir se présenter aux sélections pour les futurs Jeux des îles.

Une première réunion en distanciel a été organisée avec les différents acteurs locaux, afin de fixer les procédures (entraînements, stages, sorties, sélections, accompagnement, ...) qui mèneront nos meilleurs joueurs à la compétition tant attendue dans l'Océan Indien. Le calendrier 2022/2023 sera particulièrement aménagé en vue de la préparation à cet évènement.

De janvier à juin 2023, nous connaissons un véritable « emballement » des actions qui seront menées pour notre élite.

III.1.2 – La formation d'encadrants

Nous allons de nouveau solliciter la Fédération afin qu'elle nous envoie un cadre chargé de la formation d'entraîneurs. On rappelle que l'action a été annulée en 2021 ; Nous souhaitons la relancer en 2022, avec toujours les mêmes objectifs :

- Une formation Entraîneur Fédéral (5 jours), pour les Animateurs Clubs formés par Pascale BIBAUD en 2019,
- Une formation de formateurs sur l'IC, l'AC, voire l'EF, avec les entraîneurs aux diplômes les plus élevés (afin de rendre la Ligue moins dépendante sur le sujet),
- L'organisation d'une demi-journée d'information et d'échanges avec les dirigeants des clubs et la Ligue (+ entraîneurs) sur les dispositifs de développement et le Projet Sportif Fédéral,
- Une demi-journée sur une thématique à définir (a priori Ping 4-7 ans),
- L'organisation de plusieurs rendez-vous institutionnels visant des partenariats plus forts (USEP/UNSS, Rectorat, Conseil Régional, DRJS, CROS...), entre autres vers le monde scolaire.

L'ensemble de cet accompagnement vise un renforcement de la structuration de la Ligue de la Réunion, surtout du point de vue "développement de l'activité". Les dates envisagées de ces actions se situent en mars 2022.

III.1.3 – La formation de formateurs

Nous poursuivons notre objectif de disposer de cadres locaux capables d'assurer les formations de base pour les entraîneurs, les arbitres et les juge-arbitres. Nous aimerions au

moins être aptes à assurer des stages d'entraîneurs. Nous avons les moyens humains et les compétences nécessaires.

Il devait en être de même pour l'arbitrage et le juge-arbitrage mais l'actuel président de la CRA nous a déjà indiqué que sa participation à un stage fédéral diplômant ne pourrait avoir lieu avant 2023.

Il faudra de nouveau compter sur un cadre métropolitain en arbitrage et juge-arbitrage pour cette année 2022, tel que cela avait été prévu dans la feuille de route présentée.

III.1.4 – La compétition

Ce point peut être vu sous trois angles :

III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel

Le calendrier que nous préparons pour chacune des saisons est devenu extrêmement dense. Nous voulons offrir des compétitions adaptées à chaque public que nous souhaitons intéresser et fidéliser, qu'elles soient individuelles ou par équipes.

Nous avons les championnats par équipe Mixte, le championnat par équipe Féminin, les Critériums, les TOP Jeunes et Adultes, les challenges Jeunes, les Finales par Classements, les championnats individuels de La Réunion Jeunes, Vétérans, Toutes Séries, la Coupe des Vétérans, un tournoi de Promotion, sans oublier les traditionnels tournois de clubs ou les initiatives des clubs/Ligue, comme le challenge CIC par exemple.

Le calendrier 2021/2022 a été amputé, rappelons-le, entre les mois de septembre et octobre. Nous espérons mener dans son intégralité la phase 2 et reprendre un rythme habituel pour la phase 1 du calendrier 2022/2023.

Nous devons envisager la possibilité d'organiser simultanément deux évènements, en deux endroits distincts de l'île. C'est un gros challenge car nous avons toujours eu de nombreuses difficultés pour trouver les sites nécessaires (3 ou 4 réellement opérationnels à ce jour, pour des organisations d'envergure) et surtout les bénévoles et encadrants indispensables.

A ce jour, rappelons-le, la LRTT ne peut que s'appuyer sur des clubs supports pour ses organisations. Elle remercie chaleureusement les dirigeants et les bénévoles des structures qui se mobilisent à ces occasions.

III.1.4.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France »

Nous maintenons pour 2022 nos aides aux joueurs qualifiés qui voudraient s'aligner sur les championnats de France Individuels, les championnats Vétérans et les Finales par Classements. De même, nous soutenons les clubs champions qui s'engageraient sur les championnats nationaux N3, Dames et/ou Hommes.

L'expérience du championnat des Régions 2020, à destination des jeunes, ne sera toujours pas renouvelée cette année (complexe à initier, coûteuse, jeunes très loin des standards rencontrés dans cette compétition très élitiste).

Le déplacement des sélections Dames et Hommes en métropole ne semble pas non plus un objectif majeur. Ces actions sont toujours délicates à mener avec des adultes, intégrés dans la vie active (travail, vie de famille) et qui peinent à obtenir des vacances pour des sorties de presque deux semaines. Si nous pouvons admettre ce principe pour l'année 2022, il faudra très clairement que le groupe quasi définitif de sélectionnés, en début d'année 2023, accepte les conditions de participation aux JIOI.

III.1.4.3 – La compétition internationale

Les années 2020 et 2021 ont été vierges de toute rencontre internationale avec les pays de la zone. Il n'est pas prévu qu'il y en ait en 2022 sauf peut-être si nous envoyons les jeunes à l'île Maurice plutôt qu'en métropole. Ce déplacement se ferait vers le mois d'octobre.

La Coupe des Outremers semble aussi très loin pour le moment. C'est une compétition très difficile à mettre en place en ces temps incertains. De plus, si l'année 2023 est retenue comme initialement prévu, cela ne nous arrange pas du tout puisque cette compétition viendrait se télescoper avec les JIOI. Outre les coûts importants engendrés, nous n'aurions peut-être pas toute liberté pour organiser ou nous organiser au mieux.

III.1.5 – L'équipement de Ligue

La LRTT ne dispose pas de tables (et de salle spécifique) et est donc obligée de s'appuyer sur ce que l'on a nommé les clubs supports (en capacité d'accueillir des compétitions rassemblant plus de 100 personnes). Nous sommes conscients des limites d'un tel fonctionnement.

Même si un lieu de stockage était disponible, la difficulté de transporter du matériel lourd et encombrant (tables) est bien réelle. Au-delà de la manutention de ce type de mobilier, on craint particulièrement les dégradations qu'il subit lors des déplacements.

On perçoit la nécessité de disposer d'un local bien à nous dans lequel nous pourrions entreposer notre matériel. Ceci est l'objet d'un projet ambitieux que nous avons et que nous détaillerons ci-dessous.

III.2 Le développement

La gestion au quotidien d'une Ligue, avec peu de moyens humains bénévoles, est très accaparante. C'est pour cela que l'embauche d'un conseiller-entraîneur a été nécessaire, au vu des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Notre développement passe par un accroissement significatif de nos jeunes licenciés. Il s'agit de mieux faire connaître l'activité et aussi de constituer un socle solide de compétiteurs. Toute une stratégie est à mettre en place, notamment en soutenant fortement les clubs et plus particulièrement leur capacité à organiser un accueil valorisant des nouveaux licenciés.

III.2.1 – Le nombre de licenciés

III.2.1.1 – Des licences incitatives

Voici des années que de nombreuses fédérations tentent d'augmenter le nombre de leurs licenciés ou encore de juguler la lente érosion constatée du nombre de pratiquants encadrés.

29/
38

C'était sans compter sur la nouvelle donne COVID, qui a précipité la désaffection d'un certain nombre de joueurs. L'enjeu est plutôt pour le moment de reconstituer la quantité annuelle de licences. On a vu que nous avons perdu un quart de nos effectifs la saison passée.

Une des solutions passe par la mise en place de licences adaptées aux envies et ambitions de certains pratiquants. La licence événementielle, à côté des licences traditionnelles et promotionnelles, peut présenter de l'intérêt. Sans décrire complètement le dispositif, la licence événementielle permet à des personnes de pratiquer l'activité tennis de table gratuitement en club, 4 fois dans l'année.

Cependant, comme son nom l'indique, cette licence est rattachée à un « événement » initié par la Ligue. Nous n'avons pas eu les moyens de proposer en 2021 une action permettant d'enregistrer ce type de licence. Nous allons voir comment promouvoir cette possibilité en 2022, sans doute en nous intéressant aux actions Sport Santé et Ping au Féminin.

Nous pensons aussi que le coût des licences peut être un frein pour certains groupes de pratiquants ou encore une motivation, s'il est minoré, pour d'autres.

Nous inciterons les clubs à favoriser les prises de licences de jeunes issus d'associations scolaires en diminuant leur coût, à condition qu'ils soient déjà adhérents dans leur structure éducative.

Nous allons aussi proposer aux clubs de diminuer les coûts pour les Féminines et/ou les personnes porteuses de handicap. La Ligue couvrira une partie de ce manque à gagner pour les associations.

III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif

Nous n'avons pas atteint les objectifs prévus en 2021. Nous comptons prospecter les sociétés afin de lancer un championnat corporatif pour la saison 2022/2023. Nous avons accumulé plusieurs mois de retard et cette recherche est plutôt programmée pour l'année civile 2022. Nous ne sommes pas certains de pouvoir lancer le championnat corporatif la saison sportive à venir.

Nous sommes convaincus de l'utilité d'une telle démarche. Nous aurons l'occasion de découvrir et d'investir un pan sociétal qui nous est totalement inconnu (dans nos relations quotidiennes). Nous pouvons aussi espérer de nombreuses retombées, comme un apport non négligeable de nouvelles licences et enfin des contacts indirects avec des entreprises qui peuvent à terme servir nos desseins de partenariat et sponsoring.

III.2.2 – Le nombre de clubs

III.2.2.1 – Mieux couvrir le territoire

Nos 13 clubs actuels sont répartis sur seulement 9 des 24 communes que compte notre département.

L'ouverture de nouveaux clubs sur des territoires à ce jour vierges de toute présence pongiste (Est de l'île et Grand Sud en particulier) est une tâche complexe.

Si, administrativement, la création d'un club est « relativement » simple (la LRTT est là pour apporter toute son aide et son expérience dans le domaine), le principal obstacle concerne le facteur humain. Il faut découvrir des personnes suffisamment motivées, à même de s'investir dans la gestion d'un club...

Les difficultés peuvent être nombreuses, en particulier la possibilité de disposer d'une salle suffisamment vaste et accessible, régulièrement. Les municipalités réunionnaises ne sont pas vraiment bien équipées en gymnases. Pour l'équipement matériel, la LRTT est toujours prête à mettre à disposition des tables et encore donner des balles et des raquettes pour les futurs adhérents, en particulier les jeunes.

Ensuite, il faut que les néo-responsables accueillent très régulièrement leurs adhérents en leur proposant des activités cadrées.

La LRTT doit entamer une réflexion très sérieuse pour trouver et proposer des solutions à la création de clubs.

III.2.2.2 – Les clubs Corpo

Le paragraphe 2.1.2 nous a rappelé la possibilité d'organiser un futur championnat corporatif. Si la formule rencontrait du succès, un certain nombre d'associations devraient donc s'ouvrir, augmentant mécaniquement le nombre de licenciés.

Les effets sont à présent attendus dans deux saisons.

III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires

Nous aimerions intégrer des professeurs et autres responsables d'associations scolaires dans nos formations (entraînement, arbitrage). Nous n'avons pas réussi ce genre d'opération alors que nous faisons preuve d'un grand esprit d'ouverture.

On pourrait une fois de plus reporter ces difficultés sur la situation rencontrée depuis deux ans, mais cette explication n'est pas vraiment satisfaisante.

Nous ne perdons pas espoir d'intéresser UNSS et USEP. Nous allons encore réserver des places pour tout professeur qui souhaiterait se former, et ce, gratuitement. Nous attendons aussi beaucoup du cadre fédéral, spécialisé dans les rapprochements avec le milieu scolaire.

Si nous arrivions à faire acquérir de bonnes habitudes techniques aux jeunes et aux adolescents dans les écoles et collèges où le tennis de table est pratiqué et enseigné, au

travers des enseignements de leurs professeurs, les clubs accueilleraient des jeunes qui seraient déjà préparés.

Nous sommes toujours disposés à transmettre les informations des associations scolaires sur nos médias de diffusion et à proposer, contre une aide financière, aux clubs affiliés à la LRTT des coûts de licenciation diminués (comme vu précédemment).

Pour tout cela, encore faut-il qu'une convention soit signée (au moins entre la LRTT et l'UNSS). Peut-être y arriverons-nous en 2022.

Il est difficile de mettre en parallèle les gestions USEP et UNSS qui sont dissemblables. L'approche et les finalités sont assez différentes, tout comme l'implication des professeurs de l'école primaire et des collèges/lycées qui ne répond pas aux mêmes objectifs personnels.

Les délégués d'écoles encadrent les activités hors temps scolaire et n'ont en général aucune base en tennis de table. Ils s'occupent des sorties de leurs élèves de manière tout à fait bénévole et sur leur temps de loisirs. Bien souvent, les affinités entre responsables de clubs et délégués USEP permettent des rencontres très bénéfiques.

III.2.4 – La professionnalisation de nos actions

III.2.4.1 – Vers une salle de Ligue

La Ligue dépend uniquement du bon vouloir des clubs et municipalités lorsqu'elle veut organiser des manifestations, qu'elles soient d'envergure ou pas. Le temps passant, on s'aperçoit qu'il est de plus en plus difficile de disposer de structures d'accueil aux dates programmées.

Il est compliqué dans ces conditions de proposer des calendriers généraux qui ne seront pas modifiés plusieurs fois dans la saison, au gré des « réquisitions » municipales non prévues.

Nous avons donc besoin d'une salle dédiée, une salle refuge. Un projet semblait bien avancé mais des changements lors des dernières élections municipales pourraient rendre ce dessein bien plus difficile.

La commune de St Paul sera de nouveau sollicitée.

III.2.4.1 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnus

Nous avons la chance de pouvoir disposer de cadres diplômés à La Réunion. On compte dans nos rangs 4 DEJEPS (Maxime MYKOLOW notre conseiller-entraîneur, Mathieu OPEZZO, Jean-Sébastien POTHIN et Quentin VEDAPODAGOM). Julien GAUDET est BEJEPS alors que plusieurs autres licenciés détiennent un BEE1.

On a vu l'intérêt de pouvoir s'appuyer sur ce riche réservoir puisque désormais nos stages de jeunes sont largement encadrés par ces entraîneurs.

Nous allons poursuivre notre collaboration avec ce groupe en 2022 puisque de nombreux stages et regroupements sont programmés.

D'autre part nous attendons, en relation avec la mission Haut Niveau Régional, que ces professionnels nous proposent des orientations sur les actions à mener envers nos différents publics, afin de faire progresser au mieux les joueurs, en particulier les sélections.

Ces entraîneurs appartiennent à des clubs d'horizons divers et nous remercions leurs responsables de nous aider dans leur mise à disposition pour les actions de Ligue.

III.2.5 – L'aide matérielle aux associations

Tout adhérent fréquentant un club se doit de trouver des conditions de jeu favorables ; cela commence par le petit matériel de base disponible (tables, balles et raquettes). Nous continuerons en 2022 à doter non seulement les clubs « émergents », mais également ceux qui font de la formation des jeunes une de leurs priorités.

Certaines associations ont quelques difficultés à proposer les conditions matérielles nécessaires à leurs adhérents. Par manque de moyens financiers, elles ne peuvent notamment disposer de matériel de base (raquettes, balles d'entraînement pour leurs jeunes) ou encore de petits et moyens équipements assurant des conditions de pratique sportives décentes (tables, marqueurs, séparations).

La LRTT va poursuivre ses efforts et aider ces clubs, à leur demande.

III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions

Nos commissions doivent se rapprocher des standards des certaines ligues métropolitaines. Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce document, de nombreux matériels ont été achetés, notamment numériques.

La Ligue essaiera de doter en 2022 toutes les commissions qui feront des demandes.

III.3 La promotion de l'activité

Nous continuerons nos efforts pour faire admettre au grand public que le tennis de table est un véritable sport s'il est pratiqué en club, avec toutes les exigences attendues d'une discipline sportive.

En cela, des retombées médiatiques sont nécessaires. On ne peut pas dire que nos sélections nationales brillent particulièrement (championnats du Monde ou d'Europe, Jeux Olympiques) et donc les médias et le fameux grand public ne s'intéressent pas à notre sport. Il nous manque des locomotives et des athlètes de renom. Et bien que les pongistes Handi aient récemment ramené une belle moisson de médailles de Tokyo, la notoriété n'est toujours pas au rendez-vous.

Si nous ne pouvons pas nous appuyer sur des icônes de rang mondial, nous avons, à notre niveau, la possibilité de multiplier des expériences nombreuses et différentes. A chaque fois que nous aurons l'occasion d'investir un espace, de toucher une frange particulière de la population, nous ne pourrions que faire découvrir un peu plus l'activité.

De nombreux articles journalistiques et témoignages attestent de l'intérêt d'une pratique, même « douce », du ping-pong. Elle est très bénéfique aux seniors, aux personnes qui doivent travailler leur mémoire, leurs réflexes, à ceux qui veulent s'entretenir, recommencer le sport après de nombreuses années d'interruption... A nous de profiter de ces ouvertures !

III.3.1 – Les associations scolaires

Il est impératif de travailler avec les associations scolaires. Ce sont les plus grosses pourvoyeuses en jeunes joueurs. Toute la difficulté consiste à attirer et fidéliser le jeune public au sein du club sportif.

Des pistes sont déjà explorées puisque certains clubs se rapprochent de l'UNSS et de l'USEP en organisant notamment des journées découvertes ou autres challenges amicaux. La LRTT souhaite s'impliquer dans ces rencontres en donnant le matériel de base (raquettes, balles) aux participants.

Des projets plus ambitieux sont à l'étude avec l'UNSS :

- Proposer la participation à des compétitions adaptées de Ligue pour les élèves,
- Faciliter le déplacement des équipes UNSS allant disputer les championnats de France de leur catégorie,
- Étudier des tarifs de licenciation adaptés pour les élèves de l'UNSS voulant intégrer une association sportive. Cette mesure peut facilement être étendue à l'USEP.

III.3.2 – La reconnaissance des acteurs du ping

Le « bénévole » est la pierre angulaire du dispositif et de la vie des associations, qu'elles soient de taille normale (clubs) ou plus importante (Ligue).

Nous nous devons de reconnaître le travail de ces personnes, si elles sont toujours en activité, ou mettre en avant leur action, si elles l'ont arrêtée depuis. Nous proposons, année après année, de sélectionner quelques récipiendaires qui rendent ou ont rendu des services au tennis de table.

Ce dispositif prend le nom de Mérite Régional pour que nous puissions localement honorer des figures pongistes sur le plan local.

Nous tenons aussi à valoriser les parents qui apportent régulièrement leur aide à leurs clubs en participant notamment à l'organisation de manifestations, à la gestion de la structure, etc. Les labels « Parents au Top », non attribués pour 2020, ne le sont pas non plus en 2021, mais nous espérons pouvoir distinguer, pour 2022, les parents qui auront œuvré pour l'activité et qui seront alors considérés comme méritants par leur association.

III.3.3 – Les clubs labellisés

Les deux années précédentes n'ont pas permis à notre commission de promouvoir, auprès des clubs, l'intérêt de recevoir des labels fédéraux. C'est pourtant une belle plus-value accordée aux associations qui en détiennent.

Des associations sont très certainement éligibles. La Ligue doit pouvoir les accompagner avec l'aide de la commission de développement et en faire une publicité adaptée.

D'ici la fin de la mandature, nous espérons « labelliser » 5 clubs de notre ligue, pour un nombre de labels compris entre 6 et 10.

III.3.4 – La participation aux instances décisionnelles

La force d'une ligue se mesure aussi par l'implication de ses dirigeants dans d'autres instances sportives. On pense à la Fédération ou encore à des entités locales comme le CROS, par exemple.

Notre présidente était présente sur une liste électorale lors de la dernière AG Fédérale électorale.

A l'inverse, Jean-Marc JACQUES a pu intégrer le CROS de la Réunion en 2021. L'expérience ne semble pas bien probante pour le moment. Notre représentant, placé sur la liste du nouveau président après un accord électif, regrette le peu de tâches et de responsabilités qui lui sont données.

Nous gardons espoir pour qu'il puisse faire avancer certaines idées, notamment sur le plan des rencontres à l'International.

III.3.5 – Les actions valorisées et médiatisées

La LRTT doit s'ouvrir vers un monde autre que « tout sportif ». Non seulement ce sont les tendances actuelles, fortement encouragées par l'ANS, mais c'est aussi le moyen de donner beaucoup plus de visibilité à notre discipline et donc d'attirer du public varié.

Le Handi Sport, le Ping au Féminin et le Sport Santé sont des pistes intéressantes et prometteuses. Nous espérons pouvoir, en 2022, nous engager dans des actions/processus qui nous permettraient d'intégrer complètement dans notre fonctionnement des opérations qui ne nous sont pas actuellement familières.

III.3.6 – La communication

Nous prenons toujours la communication comme une composante indispensable de notre action. Elle apparaît comme un vecteur essentiel du développement et du rayonnement d'une association.

Pourtant les difficultés sur ce sujet sont courantes et récurrentes dans notre Ligue. On pourrait comparer cette dernière à une mini entreprise dans son fonctionnement au quotidien.

Quatre ou cinq problèmes sont répertoriés (extrait du Journal du Net) :

- **La compréhension de l'information** : elle doit être adaptée à l'auditoire (au récepteur) sous peine d'entraîner des incompréhensions ;
- **La clarté de l'information** : un manque de transparence peut entraîner une compréhension altérée (message mal compris, rôles mal définis des émetteurs, etc.)
- **La quantité et la ponctualité** : le contenu d'un message peut-être fortement corrompu si ses informations sont trop parcimonieuses ou au contraire trop touffues, s'il n'est pas délivré dans le bon « timing » (trop tôt, trop tard).
- **Les critères et les normes** : des règles de transmission de l'information, selon les publics concernés, doivent être observées. Ainsi la présidente interviendra sur certains sujets, le trésorier, le secrétaire, les conseillers de Ligue, ... sur d'autres.

A ces difficultés, s'ajoute le fait que notre communication se décline selon plusieurs modes : le mailing, le site Web, les réseaux sociaux (page Facebook) et les médias traditionnels (presse écrite et télévisuelle).

Nous aurions donc besoin d'un groupe étoffé pour « couvrir » ces différents modes de communication et aussi d'une certaine prise de conscience des clubs (vouloir partager l'information à temps, à bon escient, et répondre aux obligations comme la transmission de

résultats sportifs par exemple) mais aussi des responsables de Ligue (annonce des actions, leur retour...).

Notre analyse montre que la partie Facebook est très opérationnelle.

Il nous faut axer nos efforts sur le site Web, mais aussi sur les médias traditionnels qui sont toujours très suivis par la population (journaux, télé). Notre chargée de communication va porter son attention et ses efforts sur les relations avec les différents journalistes locaux à même de diffuser et retransmettre nos informations sportives ou autres.

III.4 La gestion administrative et financière

La gestion administrative de la Ligue est toujours très solide. C'était un objectif majeur de la mandature précédente. La gestion financière est aussi très rigoureuse. Les comptes sont très clairs et nous avons la chance de bénéficier d'une assise budgétaire solide, comme nous le découvrirons dans la partie financière de cette assemblée générale.

Nous voulons garder cette aisance sur la mandature actuelle. Une gestion saine nous permettra d'engager des actions (formations, compétitions, dotations matérielles ...) dont bénéficieront les licenciés et les clubs.

III.4.1 – L'administratif

III.4.1.1 – Le Conseil de Ligue

Le Conseil de Ligue sera complété ce jour. On vous rappelle que 19 places sont disponibles.

Nous respectons les obligations en termes de représentativité (25 % du sexe le moins représenté). Nous souhaitons que d'ici la fin de l'année 2024, lors de l'assemblée générale électorale qui se déroulera, une féminine supplémentaire entre dans le Conseil de Ligue. On serait alors à environ un tiers de dames dans cette instance.

Le fonctionnement de l'institution est assez bien rodé : 4 réunions annuelles, de nombreuses communications par mël., l'organisation de plusieurs votes décisionnels au moyen de l'outil numérique, et des assemblées générales très complètes.

Nous devons encore nous améliorer à propos du débat des idées. La solution semble passer par l'organisation de séminaires sur des thèmes précis avec exposition des idées, des pistes de résolution, etc.

On espère pouvoir en organiser au moins un en 2022.

III.4.1.2 – Les commissions, les instances

Nos commissions et instances ont toutes un président. Certaines sont complètes, d'autres non.

Quelques commissions sont très exposées car elles sont très sollicitées et leur tâche est vraiment conséquente. On va demander aux présidents des commissions, pour 2022, d'attribuer des rôles précis à chacun de leurs membres les composant.

Nous souhaitons aussi que ces commissions deviennent indépendantes dans leur fonctionnement. Elles doivent être aptes à avancer en dehors des réunions de Ligue habituelles et capables de proposer des projets ou autres au Conseil de Ligue, pour approbation.

Il en est de même des différentes instances qui doivent rester totalement libres et indépendantes dans leurs décisions.

III.4.1.3 – Les missions

Nous attendons un véritable travail de recherche et de proposition, entre la mission Haut Niveau Régional (déjà composée) et le groupe qui doit travailler sur la préparation des futurs JIOI 2023. Ce travail sera accompagné par notre conseiller-entraîneur et régulé par le Conseil de Ligue.

Si nécessaire, le responsable de la mission à l'international sera sollicité pour d'éventuelles sorties sportives à prévoir, planifier et organiser.

Deux objectifs importants sont fixés :

- Organiser les procédés permettant d'accroître le niveau des joueurs, en particulier celui des jeunes,
- Élaborer un plan d'action en vue de préparer les futurs JIOI de 2023, allant de la préparation physique et sportive aux modes de sélection des athlètes.

III.4.1.4 – Les clubs

La LRTT doit accompagner au mieux les clubs.

La maîtrise de l'outil numérique fait l'objet d'un premier objectif. Actuellement, les associations doivent pouvoir assurer presque toutes les tâches administratives et sportives nécessaires (enregistrement des licences, demandes de mutations ordinaires ou exceptionnelles, attestations d'assurance, etc.).

L'organisation annuelle des assemblées générales est également au cœur de nos préoccupations. En premier lieu, les adhérents doivent savoir ce qui se passe au sein de leur association, en particulier en ce qui concerne les finances. D'autre part, il est toujours intéressant de s'enquérir de l'évolution de l'association, ses succès, peut-être ses difficultés et les objectifs qu'elle se fixe.

On sait aussi que la participation des dirigeants de clubs aux assemblées générales de ligue est astreinte à un certain nombre de conditions à respecter.

Enfin, l'obtention de subventions ne peut passer que par une gestion administrative claire.

III.4.2 – Le financier, nos objectifs

Ce chapitre sera plus particulièrement traité dans le compte-rendu financier.

Nous sommes toujours très méfiants par rapport aux subventions données à la Ligue. Depuis 2018, nous arrivons à bien nous débrouiller dans ce domaine. L'interrogation qui s'est fait jour pour 2020 a été levée (subventions versées malgré la crise sanitaire).

Il faut que nous envisagions de diversifier nos sources de revenus actuels (participation des clubs et adhérents, subventionnement). La seule autre possibilité est la sponsorisation. Mme la Présidente travaille actuellement sur un projet de partenariat avec une grande enseigne locale. Nous souhaitons réussir ce pari.

Nous allons aussi motiver et aider les clubs s'ils en ont besoin, afin qu'ils fassent des demandes de subventions auprès de l'ANS en 2022.

IV – EN CONCLUSION

Les impressions des dirigeants de Ligue sur cette année 2021 sont assez similaires à celles qu'ils avaient pour l'année 2020. Des difficultés, oui, une situation peu rassurante, sans aucun doute, mais finalement quelques motifs d'espoir.

Nous allons en premier lieu aborder les vrais points noirs liés pour la plupart à la crise COVID avec la perte de presque 20 % de nos licenciés, des clubs très perturbés dans leurs organisations, un calendrier sportif mis à mal, des associations scolaires qui ne répondent pas réellement à nos attentes, l'impossibilité d'organiser des séminaires thématiques (Féminines, Sport Santé, Création de clubs...) et surtout la perte de nombreux mois de travail sur la mandature. Ceci nous met en retard sur les calendriers de plusieurs de nos projets importants (championnat corporatif, construction d'une salle dédiée).

On peut aussi mentionner les points qui n'ont pas totalement donné satisfaction comme une communication aux adhérents s'appuyant presque exclusivement sur une page Facebook, des organisations de compétitions qui demandent à toujours être améliorées, des interrogations sur l'intérêt de nos participations aux compétitions nationales.

En revanche on peut saluer l'arrivée de notre conseiller-entraîneur de Ligue, le groupe fourni d'entraîneurs diplômés, l'organisation de multiples actions envers les Jeunes (sortie, stages, regroupements), la dotation des clubs et commissions en matériels utiles et variés, une gestion administrative et financière toujours très rigoureuse, des rapports Ligue/clubs-dirigeants réfractaires qui s'apaisent et de nombreuses actions programmées qui permettront à la LRJT de sortir du « tout sportif » vers un élargissement de ses compétences : publics variés, handisport, Sport Santé, ...

Et puis, n'oublions pas que 2022 va marquer le début d'une préparation sportive qui nous mènera vers les Jeux des Iles 2023 ...

Pour la population, notre environnement, nos institutions, nous ne pouvons que souhaiter un retour à une situation normale, ou quasi normale. Si tout se passe bien au quotidien, notre activité sportive ne pourra qu'en profiter. Ce sera alors véritablement l'occasion de traiter nos trois axes principaux d'action (augmentation du nombre de licenciés, montée en compétence sportive de l'ensemble des joueurs et promotion de notre activité auprès du grand public).

Le Conseil de Ligue est à présent au complet. Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux entrants qui nous apporteront leur bonne volonté, leur expérience et leur expertise. Nous avons toujours besoin de bénévoles investis. Nous vous remercions de votre attention.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Présidente -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 86 30 20 – Mèl. : presidente@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

Le secrétaire général

Marc DUBOURDIEU

**38/
38**

() : ce document a été conçu et écrit par Mme la présidente, M. le vice-président également président de la commission de développement, M. le secrétaire général, Mme la présidente de la commission communication et M. le président de la commission sportive.*

Remerciements à Aurélio STEVANIN pour sa relecture du document.